

Les femmes dans l'industrie minière artisanale et à petite échelle en Afrique

De nombreuses études ont décrit le caractère très masculin de cette industrie. Cependant, ce rapport spécial met en relief le rôle important mais souvent peu documenté que les femmes africaines jouent dans le secteur minier, en particulier dans la filière de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE). En Afrique, les femmes représentent au moins 40 à 50% de la main-d'œuvre de l'EMAPE et ce rapport met en évidence les cas de la Guinée et expose les principaux défis que rencontrent les femmes dans ce secteur et les mesures à prendre pour le rendre plus sensible au genre.



Un appel à une exploitation minière sûre, saine et sensible au genre

Les images de la récente grève des miniers sud-africains de Northam Platinum apparues dans médias visuels et la presse écrite renforcent l'idéologie suivant laquelle l'exploitation minière est une affaire d'homme.

Cependant, cette notion est loin de la vérité car l'une des composantes clés du secteur minier, soit l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, dispose d'une main d'œuvre féminine considérable, estimée à entre 40 et 50% en Afrique. Dans quelques pays africains tels que le Ghana et le Malawi, les femmes représentent plus de 50% de la main d'œuvre de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Selon des estimations prudentes, il existe plus de 8 millions de miniers artisanaux en Afrique bien qu'il soit important de noter qu'il y a une manque énorme de données sur l'exploitation minière artisanale compte tenu du fait qu'elle se déroule dans le secret et dans la clandestinité pour échapper à la détection par les gouvernements. Cette situation prévaut parce que dans la plupart des pays, l'exploitation minière artisanale est illégale. Néanmoins, ces chiffres démontrent clairement que les femmes en Afrique jouent un rôle plus important dans l'exploitation minière artisanale par rapport à l'exploitation minière industrielle.

Malgré la participation et la contribution notables des femmes au secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), de plus en plus de preuves montrent que les femmes ressentent différemment et plus sévèrement les impacts de l'EMAPE dans leurs communautés. Cette situation reflète les inégalités basées sur le genre (la division du travail et les normes culturelles qui réduisent le statut et l'autorité des femmes par rapport aux hommes) qui sont aggravées par la stratification ainsi que les pressions environnementales et économiques que l'industrie peut créer.

C'est pour cette raison que la Vision Minière Africaine (VMA) énonce clairement la nécessité d'instaurer un secteur minier qui est sans danger, sain, inclusif sur le plan ethnique et sexospécifique, favorable à l'environnement et

socialement responsable. Le plan d'action de la VMA lance un appel à l'exploitation du potentiel de l'EMAPE en vue d'améliorer les moyens de subsistance ruraux, de stimuler l'entrepreneuriat de manière responsable sur le plan social, de promouvoir le développement local et national intégré ainsi que la coopération régionale.

En réponse à cet appel, le Centre Africain du Genre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec le Centre africain de développement minier de la CEA et le Bureau Régional d'ONU Femmes de l'Afrique de l'Est et du Sud, a réalisé un projet de recherche sur les femmes dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans cinq pays, notamment, la République Démocratique du Congo, le Ghana, la Guinée, la Tanzanie et la Zambie. Les conclusions de cette recherche ont mis en relief quelques principaux défis liés au genre qui se posent aux femmes dans ce secteur. Ces défis sont notamment: le manque d'accès aux capitaux et au financement des opérations minières auprès des institutions financières classiques, le manque d'équipement et de technologie (l'usage du mercure dangereux pour l'amalgamation de l'or), le manque d'accès à l'information sur la disponibilité des titres miniers, les difficultés à obtenir des permis d'exploitation minière, l'absence d'information géologique sur le rendement de leurs mines en raison du manque de fonds pour embaucher des géologues et des géomètres, le manque de savoir faire et l'absence d'opportunités de renforcement des capacités, le manque



Suite à la page 6



Les femmes et l'exploitation minière: rompre le cycle

Les articles sur les femmes dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans ce numéro présentent une image claire des principaux problèmes que rencontrent les opérateurs et les communautés dans ce secteur. **Takyiwaa Manuh**, Directrice de la Division chargée des Politiques de Développement Social de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

Lors de sa 23e Session ordinaire tenue en juin 2014 à Malabo en Guinée Équatoriale, l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine a pris un engagement historique de dédier l'année 2015 à l'Autonomisation et au Développement de la Femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Cette décision vient affirmer que la contribution de plus de la moitié de l'humanité, en l'occurrence, les femmes, est essentielle à la réalisation de la vision de l'Agenda d'un continent intégré, pacifique, prospère, axé sur les populations et représentant une force dynamique sur l'arène internationale. Un principe clé de l'Agenda est la nécessité d'élaborer une stratégie en vue d'optimiser l'utilisation des ressources africaines au profit de tous les Africains.

A cet égard, la base des ressources humaines et naturelles abondantes de l'Afrique est prête à jouer un rôle primordial dans l'industrialisation et la transformation structurelle du continent. Des preuves documentées indiquent que le continent recèle environ 12% des réserves pétrolières dans le monde, 42% de ses gisements d'or, 80 à 90% de ses métaux du groupe platine et du chrome et 60% des terres arables en plus de vastes ressources

ligneuses. Cependant, la prédominance des industries extractives dans de nombreux pays africains coexiste avec un accent excessif sur les secteurs de croissance à forte intensité de capitaux, des institutions fragiles et des politiques de redistribution inéquitable des ressources qui empêchent de grandes franges de la population, en particulier les femmes et les jeunes, de bénéficier des avantages de la croissance et du développement.

Il importe de noter que l'évaluation des avantages et des risques de l'exploitation minière (y compris le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle où les femmes représentent 50% des 8 millions de mineurs artisanaux en Afrique) s'effectue généralement au niveau communautaire et ne fait pas ressortir les impacts différenciés sur les hommes et les femmes. Des preuves démontrent qu'il existe des préjugés fondés sur le sexe dans la distribution des risques et avantages de l'exploitation qui ont des implications importantes en matière de coût pour l'industrie. Compte tenu des inégalités basées sur le genre existant dans les communautés, les hommes et les femmes n'ont pas souvent les mêmes droits de propriété sur les ressources. Les femmes ne sont ni impliquées dans les processus de prise de décision, ni consultées lors des négociations en prévision de la mise en œuvre des projets et elles ne sont pas prises en compte lors du paiement des indemnités et des redevances. Elles ne font non plus l'objet de priorité pour ce qui concerne les opportunités d'emploi et de formation qu'offre l'exploitation minière. Par ailleurs, les femmes ont des droits très précaires, voire inexistant, dans la grande majorité des pays africains riches en ressources. Cette discrimination à l'égard des femmes est aggravée par l'accès restreint aux ressources telles que le crédit, l'éducation et les technologies, la protection juridique à peine mise en application et l'influence restreinte sur les milieux de prise de décision sur le plan local et national. En conséquence, les femmes perdent leurs moyens de subsistance essentiels et les possibilités économiques ainsi que l'accès à la terre et sont

Des histoires des femmes dans l'industrie minière artisanale et à petite échelle

Toutes les images dans ce rapport spécial sont à des fins d'illustration seulement et ne représentent pas les femmes mentionnées. Les images sont tous à partir de sources externes

La Guinée

Fanta Kante

Fanta KANTE est âgée de 49 ans, mariée et mère de neuf (9) enfants. Elle n'a aucune formation scolaire et travaille dans l'exploitation artisanale de l'or depuis 25 ans. Son mari ne travaille pas et elle n'a aucun membre de la famille pour l'aider à prendre soin de ses enfants. Dans ces conditions, elle assure la nourriture, les frais de santé et de scolarité pour ses enfants. Elle dit ne pas connaître ce qu'est une licence ou autorisation minière. Au début, elle faisait comme tâche le tirage de la corde pour remonter l'or du puits tout en vendant parallèlement du savon local « Kabakoudou ». Ces deux activités lui ont per-

mis d'épargner une partie de son revenu pour acheter une machine détecteuse du minerai et une machine laverie pour le traitement de l'or. Aujourd'hui, elle emploie quatre (4) personnes dont une femme. Les hommes sont chargés de creuser dans les mines et de faire la maintenance. Quant aux femmes dont elle, elles tirent la corde pour remonter le minerai et font le lavage. Madame KANTE pense qu'il est plus facile actuellement de travailler dans les mines que dans le passé à cause de l'arrivée des machines d'exploitation et de traitement qui facilitent le travail de nos jours. Son revenu vient de cette activité à plus de 90%. Toutefois, elle fait le petit commerce en saison de pluies. Elle s'occupe de sa famille en dehors de ses heures de travail dans les mines. Elle affirme n'avoir reçu aucune assistance technique ou financière et ne joue aucun rôle au sein de sa communauté. Elle n'appartient à aucune association ou groupement. Elle souhaite néanmoins que l'Etat et la Société Aurifère de Guinée viennent en aide aux exploitants artisanaux pour leur fournir des équipements ou toute autre forme de collaboration utile.





Saran Keita

Saran KEITA est âgée de 19 ans et n'a aucune formation scolaire. Elle a travaillé dans les mines pendant 3 ans et a commencé par le tirage de cordes pour remonter le minerai du puits. Toutefois, sa famille voyant son courage, a décidé de lui acheter une machine de lavage du minerai et un groupe électrogène. Elle n'a pas de License et personne ne lui en a demandé. Madame KEITA emploie cinq (5) personnes dont trois (3) femmes. Pendant huit (8) mois sur douze (12), les hommes creusent et assurent le transport pendant que les femmes tirent la corde et font le lavage. Il n'y a pas de salaire mais tout le monde partage l'argent issu de la vente de la récolte (minerai). Son site n'a jamais été évalué et elle n'a aucune idée de ce que cela signifie. Elle a néanmoins l'intention d'augmenter sa production dans le futur en trouvant plus de matériels modernes. Elle estime qu'il est plus facile actuellement de faire de l'exploitation artisanale de l'or que dans le passé car des machines existent désormais pour la détection, le lavage et le traitement. Bien qu'elle n'ait jamais reçu d'assistance technique ou financière, elle est heureuse dans cette activité qui lui génère plus de 70% de ses revenus. Madame KEITA affirme ne jouer aucun rôle au sein de sa communauté et n'appartenir à aucune association formelle mais fait des activités ménagères et s'occupe de sa famille chaque matin avant d'aller sur les mines. Elles demandent aux autorités, qu'elle estime bien conscientes des charges familiales que supportent les femmes de nos jours, de bien vouloir trouver des équipements pour elles. Quant aux compagnies minières présentes dans sa préfecture, elle sollicite leur collaboration ainsi que le recrutement de la main d'œuvre locale.



Kadiatou Fofana

Kadiatou FOFANA appelée affectueusement « Plaké » est âgée de 52 ans et n'a aucun niveau scolaire. Elle a commencé à travailler dans les mines de Bokaria (Forécariah) depuis 16 ans et est Master aujourd'hui. Elle se considère comme étant la plus ancienne exploitante artisanale de diamant dans la localité de Bokaria. Tout a commencé lorsque des exploitants artisanaux venus de la préfecture de Kindia ont trouvé du diamant sur le site de Bokaria. Elle a estimé que compte tenu du manque de moyens financiers de sa famille, avec l'accord de son mari, elle devait tenter sa chance pour sortir sa famille de la pauvreté. Actuellement, elle dispose d'une autorisation obtenue des autorités locales et exploite une parcelle de 50 m² qu'elle a achetée. Madame Fofana se rend au travail tous les jours pour surveiller les quatre (4) hommes qu'elle emploie à plein temps et qui sont payés à 6000 francs guinéens par jour plus la nourriture. Ces derniers utilisent des outils manuels (pelle, haches, piquasse, tamis et moteur électrogène). Tous ces outils lui appartiennent à l'exception du moteur électrogène qu'elle prend en location. Comme dans tous les sites miniers, elle n'emploie aucune femme. Elle estime préférer les hommes, comme tout le monde, à cause de l'intensité du travail que les femmes ne peuvent pas supporter. Bien que personne ne soit venu encore évaluer son site, elle estime quand même qu'il a une durée de vie de 18 à 20 ans. Elle espère pouvoir augmenter le rendement de sa mine en augmentant ses capacités techniques et financières. Elle a ses clients, qu'elle considère ses patrons, dans le centre-ville à Forécariah qui achètent ses diamants sans aucun problème particulier. Après 16 ans passés dans les mines, Madame Fofana déclare n'avoir jamais reçu une assistance technique ou financière sauf de la part de ses « patrons » qui apportent parfois les frais de nourriture de ses employés. Ses exploitations minières lui rapportent au moins la moitié de ses besoins financiers. Elle fait du ménage et s'occupe de sa famille après les mines. Elle n'appartient à aucune organisation formelle et espère avoir l'appui technique et financier des autorités et des institutions financières dans

l'avenir pour une meilleure organisation du secteur. En effet, elle pense contribuer au développement communautaire en employant quatre hommes et en faisant régulièrement des dons à la localité chaque fois qu'elle gagne du diamant.

Bintou Berete

Bintou BERETE est née à Siguiri en 1982. Elle n'a jamais été à l'école. Elle indique que, comme tous les habitants de sa localité (Kintinian), elle n'a pas eu d'autre choix que de partir travailler dans les mines en compagnie de son mari car c'est la seule opportunité qui permet d'être occupé. C'est pour cette raison, que depuis trois (3) ans maintenant, à cause des besoins pressants de sa famille, elle a décidé de rejoindre son mari sur les sites miniers pour faire du tirage de corde pour remonter le minerai d'or. Après avoir épargné une grande partie de son revenu, elle a payé à crédit une machine de concassage qu'elle espère rembourser plus tard. Toutefois, elle rencontre plusieurs difficultés dans le travail à ce jour malgré l'appui de son mari. D'abord, elle est toujours contrainte de tirer les cordes ; ce qui est un travail physique très épuisant, d'une part et la fluctuation des prix de l'or qui constitue une réelle inquiétude pour elle, d'autre part. En plus de tous ces problèmes, elle se voit obliger également de faire le petit commerce notamment en saison de pluie puisque l'activité minière est généralement interdite en cette période. Comme ses collègues évoluant dans les mines, elle n'a jamais reçu d'appui à part celle de son mari.

Madame Béréte affirme avoir beaucoup souffert dans l'exploitation minière ces trois dernières années et estime qu'elle n'a pas encore réussi dans cette activité tant qu'elle n'aura pas mis fin au tirage de corde pour ne s'occuper que du traitement et de la surveillance des travailleurs. Pour cela, elle espère que la fluctuation et la baisse des prix de l'or ne va pas se poursuivre ou alors que l'Etat et les collectivités locales leur viendront en aide pour lui permettre d'avoir des machines de détection et de traitement. En attendant des jours meilleurs, elle est contrainte de se rendre chaque jour sur le site pour le travail.



Un appel à une exploitation...

Suite de la page 2

d'information sur la dynamique des marchés et d'incitations fiscales, les travaux ménagers non rémunérés qui occupent une part importante du temps pouvant être consacré aux activités minières et les idéologies patriarcales suivant lesquelles l'exploitation minière est une affaire d'homme et qui empêchent des informations essentielles de parvenir aux femmes mineurs.

Certaines des principales recommandations faites par les femmes travaillant dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans les pays du projet portent notamment sur : la nécessité d'obtenir des fonds du secteur public et privé afin de rendre leurs activités rentables et viables sur le plan commercial, la mise à disposition des technologies et des équipements appropriés (en particulier pour l'exploitation de l'or) en vue d'éviter les effets néfastes du mercure et du cyanure ; la mise en place d'un cadre de dissémination de l'information accessible aux femmes des communautés de base lorsque les titres/concessions miniers deviennent disponibles ; la nécessité de la formation et du renforcement des capacités des femmes mineurs pour les doter du savoir-faire



Les femmes et l'exploitation...

Suite de la page 3

exclues de la gestion des ressources et sont considérablement touchées par la dégradation des terres causée par les activités minières. Cette exclusion du secteur, en plus d'autres vulnérabilités, a entraîné l'accroissement de la prostitution et des risques élevés d'infection de VIH et de MST parmi les femmes au sein et aux environs des communautés minières.

Compte tenu de ce qui précède, plusieurs stratégies doivent être élaborées pour s'assurer que les initiatives destinées à la mise à niveau de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique contribuent à la transformation des conditions de vie des femmes et des jeunes filles dans ce secteur. Le point de départ doit être l'intégration des femmes qui mènent des activités d'exploitation minière à petite et moyenne échelle dans les chaînes de valeur nationales, régionales et internationales, avec toutes les conditions connexes nécessaires telles que la formation et le renforcement des capacités. Par ailleurs, l'établissement des liens en amont, en aval et latéraux au sein du secteur minier permettra à un grand nombre de femmes d'avoir accès à des emplois décents qui vont transformer leurs conditions de vie, celles de leurs familles et de l'ensemble de la communauté. Cela constituera une incitation aux femmes dans le secteur. Ces stratégies doivent inclure un mode de financement innovant du secteur qui pourra être fondé sur plusieurs formes de garantie pour obtenir des prêts auprès du secteur privé telles que l'usage des rapports géologiques renfermant des estimations de la capacité de production et de la durée de vie des ressources, l'usage des technologies comme les téléphones portables pour octroyer des prêts dans le cas où le minier a fait des dépôts bancaires par téléphone mobile et l'affectation d'une proportion des fonds publics de développement au secteur. La responsabilisation économique et transformatrice subséquente apportera une voix et une représentation aux femmes. L'effet multiplicateur de cette transformation économique sera visible dans l'éducation, la santé et l'état de nutrition de leur famille, en particulier la nutrition des

du secteur et éviter les cas fréquents d'escroquerie qui touchent aux femmes ; la nécessité d'obtenir des informations sur les marchés et la mise en place des mécanismes qui relient les femmes aux marchés ; la sensibilisation ciblée des communautés pour dissiper les idéologies patriarcales qui règnent dans ce secteur.

Tout en mettant en relief ces questions, les histoires suivantes sur les femmes qui exercent des activités d'exploitation minière artisanale – provenant de divers pays – reflètent leurs expériences concrètes dans le secteur, y compris leurs succès et défis de leurs parcours dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle qui était au paravant considérée comme un travail pour les hommes. Les résultats de la recherche serviront à influencer les politiques, la planification et les actions gouvernementales visant à relever les défis qui se posent aux femmes du secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Ils permettront également d'aider les femmes à mieux contribuer à ce secteur qui est essentiel à la transformation et au développement de l'Afrique.

Thokozile Ruzvidzo, Coordinatrice du Centre Africain pour le Genre, Division des Politiques de Développement Social, Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique



enfants, et offrira des opportunités de participation économique et politique des femmes.

De plus, les partenariats et la collaboration qui peuvent être établis avec les institutions de recherche et le monde universitaire intervenant dans le secteur permettront d'apporter un appui aux opérateurs sous forme de rapports géologiques et d'évaluation des impacts socio-économiques de l'exploitation minière selon le genre. L'introduction des initiatives de formation et de renforcement des capacités destinées aux femmes sur les questions telles les pratiques d'affaires efficaces dans le secteur ainsi que les besoins de connaissances techniques va stimuler la participation des femmes dans ce secteur. Par ailleurs, la collaboration entre les sociétés minières industrielles et le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle sous forme du partage de la production ou des paiements de redevances et l'appui technique à l'EMAPE en offrant des technologies appropriées comme la technologie de l'exploitation de l'or sans mercure, vont dans une large mesure sauvegarder la santé des femmes dans le secteur et les rendre plus productives.

Le CADM préconise l'utilisation accrue de l'information géologique et géo-spatiale pour la gestion à long terme des résultats de développement dans les pays miniers africains, également pour permettre un secteur minier africain bien géré, socialement et écologiquement responsable



Union africaine



Centre Africain de Développement Minier